Le cabinet de M. Jules Simon n'a pas été plus heureux. Il n'a jamais pu se faire dans la Chambre une majorité qui appartînt à la politique républicaine et conservatrice. (Dénégations à gauche.)

La Chambre a voté en première lecture une loi qui tendait à transformer tous les conseils municipaux en clubs délibérants sous la pression des électeurs, elle a aussi voté une loi qui détruisait celle que M. Dufaure avait fait adopter sur le régime de la presse.

C'est après le vote de ces deux lois, que le ministère n'avait pas assez combattues, que M. le maréchal a dit : C'est assez. (Nouveau bruit sur les mêmes bancs.)

Il y a des secrets auxquels tout citoyen a le droit de rester fidèle, mais ce qui réunit les conservateurs c'est la défense des grands intérêts sans lesquels aucune société n'est possible. (Très bien ! très bien ! à droite. Le gouvernement leur demande de s'unir contre le péril, contre une invasion : l'attitude du radicalisme. (Applaudissements sur les mêmes bancs.— Bruits et rires à gauche.)

C'est alors qu'il a appelé des hommes décidés à soutenir une politique résolûment constitutionnelle et conservatrice sans épithète. (Très bien ! à droite.

Tel est le programme du gouvernement.

Il fait appel à tous ceux qui sont conservateurs. On a cherché à les diviser, et en effet ils sont divisés sur la forme de gouvernement.

M. Gambetta disait qu'en France les tories auraient toujours le concours des whighs; cependant on a vu échouer M. de Rémusat, on en a vu échouer bien d'autres, sans compter ceux qui, ayant réussi, sont les prisonniers des radicaux. (Très bien ! à droite.)

Les tories du parti républicains n'existent qu'à cette condition.

Le programme radical reste debout dans toutes ses parties, et c'est en vain qu'on cherche à déguiser ce fait sous des protestations d'union de toutes les fractions de l'opinion républicaine.

M. Dufaure ne se faisait pas d'illusions sur cette prétendue union, il en montrait le néant et déclarait qu'il ne pourrait jamais adhérer aux programmes de certains de ses collègues. Si les conservateurs sont divisés sur les questions de principe. (Un coup de sifflet se fait entendre.— bruit prolongé.)

L'orateur proteste contre ce coup de sifflet adressé à un membre du gouvernement.

Plusieurs membres disent que ce coup de sifflet est parti d'une des tribunes.

M. LE PRÉSIDENT dit que cet incident est douloureux et qu'il serait régrettable qu'on pût soupçonner un membre de la Chambre d'un acte aussi inqualifiable. (Dénégations à gauche.)

M. LE MINISTRE dit que la Chambre émettra un ordre du jour pour clore cette discussion.

Cet ordre du jour ne sera pas indifférent au gouvernement; mais, en définitif, le jugement du conflit est soumis au Sénat d'abord, et, après que le Sénat se sera prononcé, ce sera la France, le juge suprême qui parlera. (Applaudissements à droite.)

Le ministère attend son jugement , il rappelle aux conservateurs qu'ils se sont retrouvés après les journées de juin, après les malheurs de 1871, il les invite à se réunir encore pour suivre le maréchal et les hommes qu'il a choisis. (Très-bien à droite.)

Ces hommes feront résolument leur devoir. (Très bien ! à droite.) Et quand la France aura été consultée, elle rendra un de ces verdicts qui arrêtent un pays sur la pente de la décadence. (Applaudissements répétés à droite.)

M. JULES FERRY demande au cabinet, au nom de quelle politique il a pris le pouvoir, quel usage il se propose d'en faire, et où il entend conduire le pays avec cette politique. (Interruption à droite.)

La politique qui vient de s'étaler à la tribune est anti-parlementaire et anti-républicaine. C'est une politique qui n'a de constitutionnel que l'apparence. C'est la lutte du gouvernement personnel contre le gouvernement parlementaire. (Applaudissements à gauche.)

Sommes-nous sous un régime de bon plaisir ou sous le règne des majorités, sous l'épée d'un maréchal ou sous l'autorité des lois ! Vifs applaudissements à gauche).

L'Assemblée se serait singulièrement méprise si elle avait donné à la France, au lieu d'un gouvernement, un chef personnel et viager. (Applaudissements à gauche. — Interruptions à droite.)

La séance continue.

(*Par voie télégraphique.*)

La séance devient plus tumultueuse.

Les gauches applaudissent; les droites protestent énergiquement.

M. Ferry accuse le Maréchal de déloyauté.

Ce mot est accueilli à droite par des interruptions véhémentes et indignées.

M. FERRY est obligé de quitter momentanément la tribune.

Il retire le mot « déloyauté. »

Il reprend ensuite son discours.

Il dit que la majorité fut toujours conciliante.

Le renvoi de la discussion à demain est accepté.

La séance est levée.

LETTRE DE PARIS

De notre correspondant particulier.

Paris, 18 juin 1877.

Les observations de l'*Union* sur le discours prononcé par M. de Fourtou dans la séance du 16 juin doivent avertir les ministres du maréchal de Mac-Mahon combien, au milieu de la crise si redoutable que nous traversons, ils ont besoin d'user de prudence dans leur langage. Plus le concours des forces conservatrices est indispensable pour lutter contre la coalition de tous les partis révolutionnaires, plus il est nécessaire d'éviter les déclarations qui ne peuvent avoir d'autre résultat que de diviser, sans pouvoir ramener au gouvernement des adversaires systématiquement résolus à le renverser. Les tièdes et les indifférents eux-mêmes ne sauront aucun gré au ministère du 16 mai de certaines expressions qui froissent les convictions les plus dignes de respect, celles qui savent servir une cause avec le plus de courage et de désintéressement. J'espère que les ministres du 16 mai profiteront de cet avis tout amical.

Le lecture de la Séance de samedi dernier produit le plus profond dégoût parmi tous ceux qui ont conservé encore quelque sentiment de dignité, le souvenir de ces traditions parlementaires qui ont honoré la tribune française. Elle a été souillée par le discours de M. Gambetta. Pour qu'un pareil homme, si vulgaire et si grossier, dans les idées, dans le langage, dans l'attitude puisse être devenu dans notre pays, le chef d'un nombreux parti qui dispose de nos destinées, c'est là le comble de l'humiliation et, ce qui est le plus triste symptôme de notre décadence intellectuelle et morale, c'est que cet orateur de tabagie compte des admirateurs dans la jeunesse et la population ouvrière.

Cette séance du 16 juin n'a été qu'un long et violent dialogue entre M. Gambetta et M. Paul de Cassagnac qui par ses énergiques et intraitables interruptions, a été l'exécuteur du citoyen Gambetta, au nom de la justice et du bon goût.

Ce discours de M. Gambetta est un avertissement très-utile et nous montre le sort qui nous est réservé, si la faiblesse, la division et l'inaction des conservateurs livrent de nouveau la France au gouvernement de l'ami en dictateur de 1870. Ce sera, à coup sûr, l'ère d'une épouvantable persécution religieuse, il suffit pour s'en convaincre, de lire la dernière partie du discours de M. Gambetta. Il a répété ce mensonge que toute la presse radicale, le *Journal des Débats* en tête, ne cesse de répéter, c'est-à-dire, que la chûte du ministère Jules Simon a été le résultat d'un mot d'ordre parti du Vatican. Plus cette assertion est bête, plus elle est facilement accréditée parmi les lecteurs des journaux de la coalition des gauches. Mais cette coalition, elle, est-ce qu'elle n'obéit pas à la consigne de Berlin qui veut voir la France en république et anti-catholique.

La complicité flagrante de la politique des gauches avec celle de Berlin nous autorise à désigner dans les prochaines élections générales, les candidats de MM. Gambetta, Thiers et des gauches sous le nom de : CANDIDATS DE BISMARCK.

Samedi soir, en quittant la salle des séances, un certain nombre de députés de la gauche, avec le bon goût qui les caractérise, chantaient, sur l'*air des Lampions* de 1848 : « à lundi ! à lundi ! »

Nous y voilà à ce lundi; vous saurez bientôt ce qui s'y est passé et si les scandales de samedi dernier se sont reproduits.

Ce matin, le *Journal des Débats*, par la plume de M. John Lemoinne, attaque violemment la personne du maréchal de Mac-Mahon. La même feuille fait entendre au Sénat que, s'il vote la dissolution, il prononcera son arrêt de mort.

On remarque généralement que M. John Lemoinne, depuis qu'il est académicien s'il est devenu plus aigre encore dans sa polémique, il a beaucoup perdu de sa verve spirituelle. Cet écrivain, qui prétend donner des leçons de patriotisme aux ultramontains, a été un des plus ardents promoteurs des unités italienne et allemande, la principale cause de nos désastres.

Ces deux unités nationales ne suffisaient pas encore à M. John Lemoine, qui avait rêvé les unités ibérienne et slave. C'est une véritable maladie intellectuelle et qui devient inquiétante pour le cerveau de cet académicien.

DE SAINT-CHÉRON.

LETTRE DE VERSAILLES

(Correspondance particulière)

Versailles, le 18 juin 1877.

En attendant les incidents parlementaires nous avons les incidents de Chemin de fer. Le train de 1 1/4 reste en détresse au milieu de son parcours. Un train de marchandises barre la voie et nombre de députés tiennent séance sur le quai.

Quelques uns de plus pressés réquisitionnent les voitures. De ce nombre est M. de Fourtou. Le gouvernement est en ce moment très-pressé sous tous les rapports. M. Grévy se précipite sur la voie tout effaré. Craindrait-il un complot ?

⁂

Pour charmer les ennuis de l'attente, on cause de la séance de samedi, si tant est qu'une telle séance puisse avoir le moindre charme.

⁂

On arrive à Versailles après une heure de retard.

⁂

Le retard des trains a tout dérangé au Sénat. Mais là, c'est le gouvernement qui pâlit de cet incident. La nomination des présidents et secrétaires des bureaux n'est pas encore terminée à 4 heures. Un seul bureau a nommé son commissaire pour la dissolution le 6e. Il a choisi M. de Kerdrel. On compte que cinq bureaux au moins et très-probablement 6 sur 9 seront favorables au projet du gouvernement.

⁂

Il paraît difficile qu'il y ait une séance ce soir. Si elle a lieu elle sera close presqu'aussitôt qu'ouverte. Ce n'est donc vraisemblablement pas avant mercredi que le rapport sur la dissolution pourra être distribué et discuté.

⁂

En séance à la Chambre. La séance ne commence qu'à trois heures. Les retards des trains paraissent avoir dérangé l'économie du plan des gauches.

On se cherche, on s'appelle, on crie. M. Grévy sonne et resonne. Enfin le silence se rétablit et M. le ministre des affaires étrangères monte à la tribune.

C'est, dit-il, son devoir, de rassurer le pays et de faire justice de allégations de M. Gambetta présentant le gouvernement comme suspect à l'Europe. La gauche ne comprend pas ce devoir. L'inquiétude du pays fait son jeu et des interruptions bruyantes couvrent les paroles de l'orateur. Celui-ci continue mais les interruptions redoublent lorsque M. Decazes déclare que M. Melegari a traité tout récemment M. de Broglie, d'*illustre homme d'Etat.* » Permettez-moi de vous faire observer dit M. Decazes que c'est M. Melegari qui parle. La gauche paraît vexée. Et son mécontentement se traduit de telle sorte que M. Grévy est enfin obligé d'user du rappel à l'ordre vis-à-vis de ses amis.

Le ministre flétrit en assez bons termes, les appels à l'étranger de M. Gambetta et de ses suivants et proteste « contre ces odieuses et anti-patriotiques accusations. » La gauche ne s'attendait pas à trouver le ministre des affaires étrangères si raide. Mais le ministre paraît de moins en moins s'inquiéter de ce mécontentement; aux applaudissements de la droite il donne lecture de notes de nos représentants à l'étranger qui déclarent que la confiance de l'Europe en la personne du maréchal reste entière et que les puissances ne songent nullement à intervenir dans nos affaires intérieures.

Le ministre termine en suppliant les adversaires du cabinet de ne point oublier que le plus élémentaire patriotisme défend de faire intervenir l'étranger dans nos débats parlementaires. La Droite salue cette déclaration d'un double applaudissement. La Gauche rugit. MM. Gambetta et Grévy se précipitent à la tribune.

Ils tiennent à l'étranger. Mais M. Paris les a prévenus ; il a pris la tribune d'assaut et malgré les protestations de la Gauche déclare très-nettement que le pouvoir du maréchal émane d'une assemblée souveraine, qu'il n'est pas de ces hommes qui se dégoutent d'un devoir, qu'il est à la place où on l'a mis et qu'il y restera !

Puis il relève l'accusation lancée au Maréchal par M. Gambetta d'avoir fait un coup d'Etat.

Les fauteurs de coup d'Etat, dit-il en se tournant vers le dictateur, sont ceux qui profitent d'une invasion pour s'emparer de tous les pouvoirs, qui suppriment les conseils généraux, les conseils municipaux, font de la dictature et de la guerre à outrance. M. Gambetta rougit et pâlit tour à tour. On peut croire qu'il va encore s'évanouir.

La Droite applaudit à tout rompre.

Le ministre essaie en vaine, il prouve l'inconséquence de la majorité, énumère ses luttes contre M. Dufaure. La fureur de la gauche ne connait plus de bornes, MM. Legrand, Faye gesticulent et apostrophent le ministre. Un orage éclate au dehors. Le tonnerre et les éclairs se mettent de la partie. M. Grévy aveuglé, assourdi ne sait plus auquel entendre et tombe épuisé sur son fauteuil.

Un huissier qui s'était assoupi au milieu de ce vacarme est réveillé en sursaut par un coup de tonnerre et crie machinalement : « Silence Messieurs, s'il vous plait !

Si les torrents d'eau qui tombent au dehors pouvaient percer la voute peut-être calmeraient-ils ces cerveaux de gauche tellement surexcités que manifestement ils ont besoin de douches. On entend un coup de sifflet ! M. Paris termine son discours par un exposé de la politique du Maréchal qui se base sur l'Union de tous les conservateurs pour la défense des grands intérêts sociaux contre l'invasion latente du radicalisme.

M. Ferry va répondre tout à l'heure. Nous ne pourrons analyser son discours: En somme la journée ne paraît pas devoir être favorable aux gauches. Bon gré mal gré elles ont du entendre leurs vérités et le ministre s'est évidemment très-élevé dans l'esprit des droites. Nous constatons, nous n'appréciods pas.

G. R.

DISCOURS

Prononcé à la séance de clôture de l'Assemblée générale des membres de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, par le comte Albert De Mun, député du Morbihan.

(*suite et fin.*)

Soutenus par ces grands spectacles qui enflamment nos cœurs en fortifiant nos âmes, nous marcherons droit à notre but, sans faiblesse et sans hésitation, sourds aux clameurs de nos adversaires, comme aux conseils de la timidité. Les uns et les autres ne nous feront pas défaut, et le second péril est, à mes yeux plus redoutable que le premier ; c'est contre lui, surtout, qu'il faut nous mettre en garde.

La prudence est une vertu qui convient au courage et à la force ; elle règle l'action et la tempère, mais elle agit. La timidité est une faiblesse qui engendre la peur ; elle suspend l'action et bat en retraite. Soyons prudents et sages ! mais ne soyons pas timides. On multipliera autour de nous les objections, on nous dira que nous risquons de tout perdre, que le mieux est l'ennemi du bien, que sans doute, il serait à désirer que les choses allassent autrement, mais qu'à tout prendre mieux vaut encore cet état imparfait qu'une lutte dangereuse dont l'issue n'est pas certaine ; on nous dira surtout que nous compromettons la religion en voulant la servir et que c'est une maladresse de prétendre la mêler à toutes choses et surtout aux questions sociales .... « Ce n'est pas là sa place et nous l'exposons à de déplorables injures en la montrant sur ce terrain.... assurément la société chrétienne est une admirable chose et, il est certain que le salut ne saurait être ailleurs.... mais elle est impossible à concilier avec les mœurs modernes, et, dès lors, n'est-il pas plus sage de vivre comme on peut que de risquer, en poursuivant une victoire douteuse, un échec suivi de terribles représailles ?...» On nous dira tout cela, on nous l'a déjà dit, on nous le dira encore. C'est l'éternel langage de la faiblesse humaine. La veille de la bataille de Cérisoles, François 1er avait assemblé les principaux de l'armée pour tenir conseil : Montluc était du nombre. Tout le monde avait donné son avis et conclu en faveur de la retraite. ; Montluc se contenait avec peine ; quand ce fut son tour de parler, il le fit avec une énergie si grande qu'il toucha le cœur du roi, en lui promettant la victoire et le détermina à livrer bataille.

« J'entends, disait-il, que tout autour de moi, on dit : Si nous perdons, si nous perdons, et qu'on examine le grand mal qui en sortira : mais je n'entends pas dire : Si nous gagnons, ni examiner le grand bien qui en adviendra. » Voilà, messieurs, le langage d'un soldat. Nous aussi examinons un peu plus nos chances de victoire et ce qui doit en sortir ! Or, nous gagnerons, je le répète encore, avec une ferme confiance, parce que Dieu est avec nous, et ce que nous gagnerons, c'est le salut de la France, de la France qui est catholique et qui ne peut pas cesser de l'être, qui ne trouvera son salut que dans ce chemin glorieux où la vieille religion de ses pères l'a portée pendant des siècles, de la France enfin dont le cœur cesserait de battre, si on la séparait de cette Eglise dont elle est la fille ! (*Applaudissements*) Servir à la fois son Dieu et sa patrie, y a-t-il une cause plus grande, plus noble et plus digne de nous passionner ?

Jeunes gens, la pensée de la France me ramène vers vous qui êtes son avenir et son espérance, et c'est vous qui aurez mes dernières paroles. Hier un glorieux vétéran des combats livrés pour le droit et pour la justice ?, vous saluait à cette tribune, d'une parole émue, et s'écriait qu'il ne désespérait point de la patrie, parce que vous êtes là pour la servir ! Je vous salue à mon tour et avec la même confiance ! Mes yeux se sont bien souvent croisés avec les vôtres et j'y ai lu le témoignage de la fermeté de vos âmes. Vous portez au front une marque particulière, et il y a sur vos visages je ne sais quel mélange d'enthousiasme et de gravité, d'ardeur et de réflexion, qui annonce les grandes destinées pour lesquelles Dieu vous garde. Vous n'avez ni la folle gaieté de l'insouciance ni la sombre tristesse du découragement : mais vous entriez dans la vie à l'heure où la France était au seuil de la mort, et pendant qu'on souriait à vos premières années, on pleurait aussi sur les douleurs de la patrie, en sorte que vous avez gardé dans vos yeux quelque chose de ce rire mêlé de larmes dont parle le poète ! (*Applaudissements.*)

Ne le regrettez point ! la douleur, mieux que la joie, enfante des héros.

Des héros ! Messieurs, ne repoussez pas cette parole, mais sachez la comprendre : sans doute, l'héroïsme apparaît à la jeunesse comme la plus belle des couronnes, et le sacrifice de la vie, qui en est l'inévitable condition, ne suffit pas à en obscurcir les rayons. Jeter sur son nom le reflet d'une gloire immortelle, en répandant son sang pour une illustre cause, c'est l'ambition généreuse des cœurs de vingt ans, et quiconque a rêvé ce glorieux destin n'a point douté qu'il ne trouvât, le moment venu, dans son âme, la force d'y satisfaire. Détrompez-vous cependant : si vous voulez être un jour dignes de votre destinée, et, comme parle Lacordaire, quand la gloire se rencontrera sous vos pas, savoir la reconnaître et l'appeler par son nom, ce n'est qu'à la condition d'avoir longtemps à l'avance préparé vos cœurs pour ce combat suprême, par une lutte continuelle et implacable contre toutes vos faiblesses : ce n'est qu'en vous habituant, dans l'obscurité du travail quotidien, à l'austère exercice du devoir, que vous saurez un jour l'accomplir sur de plus grands théâtres, et vous n'aborderez dignement le champ de bataille de la vie, qu'après vous être rompus en détail dans ce combat journalier, à la pratique de l'héroïsme. Si vous oubliez de le faire, vous jetteriez inévitablement votre jeunesse au devant de folles aventures où elle perdrait à la fois sa force et son renom, et la France, qui compte sur vous, aurait le droit de désespérer, car elle se souvient de ces jours de deuil où il lui fallait des héros, et où n'ayant trouvé que des hommes, elle a failli périr. (*Applaudissements*).

Je suis revenu, Messieurs, par une pente naturelle, à cette formation des hommes dont la pensée a dominé tout ce discours, comme la principale préoccupation qui doit survivre à notre assemblée. Travaillons donc à former des serviteurs pour la France, par la foi qui éclaire les âmes, par la doctrine qui dirige les intelligences et par le travail qui façonne les caractères et, sans souci des dangers, des épreuves, et des difficultés que nous rencontrerons sur notre route, sans nous laisser même ébranler par la crainte d'une défaite passagère qui peut nous attendre, marchons en avant le cœur ferme et le regard assuré comme des hommes qui ont fait à la patrie le sacrifice de leur vie tout entière, et qui ont la certitude de travailler pour sa gloire.

Il y a, Messieurs, dans l'antiquité un trait admirable où le dévouement à la patrie éclate dans toute sa force et que je veux vous dire, en terminant, pour en tirer un exemple et un encouragement :

Hérodote rapporte que Sparte et Argos étant en guerre pour la possession d'un lieu important, appelé Thyré, trois cents hommes choisis de part et d'autre, durent, par une convention faite entre les deux peuples, en venir aux mains dans un combat solennel dont le territoire contesté serait le prix attribué aux vainqueurs. On combattit jusqu'à extinction ; tous les Lacédémoniens étaient morts ou mortellement blessés. Deux Argiens seuls restés debout coururent à Argos annoncer la victoire. Mais un Lacédémonien nommé Othryades, blessé et qui n'avait plus qu'un souffle de vie, se soulevant sur le champ de bataille ensanglanté et se voyant seul, eut encore assez de force pour dépouiller un vaincu, dresser un trophée, témoignage sacré que les autres avaient oublié, et sur le bouclier il écrivit de son sang : La victoire est aux Lacédémoniens ! Puis il expira. Quand les Argiens revinrent, ils trouvèrent le trophée debout, l'inscription encore fumante et Othryades qui rendait l'âme à côté, mais la religion défendait de renverser un trophée, et la victoire était acquise et consacrée. Les poëtes ont chanté ce magnifique effet de la force du cœur et Simonide a écrit pour les Spartiates une épitaphe triomphale :

« Nous les trois cents qui avons, ô Sparte notre mère, combattu pour Thyré contre un pareil nombre d'Argiens sans tourner la tête, là où nous avions marqué le pied, nous avions laissé la vie. Mais ce trophée couvert du sang généreux d'Othryades proclame que Thyré est aux Lacédémoniens. Si quelqu'un des Argiens, a échappé à son destin, c'est qu'il a fui. Pour Sparte, ce n'est pas de mourir, c'est de fuir qui est proprement la mort.

Messieurs, comme autrefois Sparte et Argos, le catholicisme et la révolution sont aux prises; mais ce n'est pas la possession d'une ville ou d'un territoire qui les divise : il s'agit de savoir à qui sera la France et je ne veux pas dire la terre de France, ses villes, ses rivières, ses vallées et ses montagnes, mais ce qui est bien plus proprement elle-même, à qui sera l'âme de la France et le cœur de ses enfants. (*Applaudissements.*)

La lutte est acharnée, parce que le prix en est grand, parce qu'il y a dans cette âme de notre France une incomparable vertu d'apostolat qui ne lui permet pas, lorsqu'une idée l'a subjuguée, d'en garder le secret et qui l'entraîne au delà de ses frontières, au delà des mers et jusqu'aux extrémités du monde pour y porter, avec une égale ardeur, l'erreur ou la vérité, parce qu'il y a d'un côté le nom de Clovis, le grand souffle des Croisades et l'Evangile annoncé par toute la terre, et de l'autre côté le nom de Voltaire, la tempête de 89 et la révolution déchaînée dans toute l'Europe ! et parce que c'est ainsi, sur ce champ de bataille de la France, un combat décisif où se joue, avec la destinée d'une nation, l'avenir d'une idée.

Messieurs, nous devons être, parmi les catholiques, et pardonnez-moi cette ambition, nous devons être comme ces trois cents Lacédémoniens que Sparte avait, pour son service, dévoués à un combat sans merci. Comme eux, nous lutterons pour l'Eglise notre mère sans tourner la tête, et, s'il le faut, là où nous aurons marqué le pied, nous laisserons aussi la vie, estimant que pour des hommes de cœur, ce n'est pas de mourir, c'est de fuir, qui est proprement la mort. Mais dussions-nous être un moment vaincus en apparence, avant de succomber, nous saurons, comme Othryades, laissant nos adversaires célébrer leur victoire d'un jour, planter au cœur de la patrie, comme un impérissable témoignage de ses destins immortels, une croix triomphante qui apprendra au monde à travers les âges que la France est à Jésus-Christ. (*Bravos et applaudissements prolongés.*)

1. M. le baron de Larcy.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

RENTRÉE DE LA FANFARE DELATTRE

La plus magnifique réception a été faite à la *Fanfare Delattre*, hier, à sa rentrée de Compiègne.

Les abords de la gare étaient couverts de monde et les agents de service avaient un mal infini de contenir la foule. A l'entrée de la rue du Chemin de Fer, la circulation était devenue impossible. Les rues où devait passer le cortége triomphal avaient été pavoisées; des mats vénitiens surmontés d'oriflammes étaient plantés de distance en distance et les trottoirs bordés de spectateurs enthousiastes.

Dans la cour de la gare, dont l'accès était interdit à la foule, les sociétés musicales de notre ville s'étaient groupées en attendant l'arrivée de leur sœur victorieuse. Ces sociétés, heureuses et fières, avaient tenu à honneur d'apporter chacune leur tribut d'éloges à la *Fanfare* qui venait de se conduire si glorieusement et d'affirmer de nouveau la réputation musicale de notre ville.

Sur le quai du débarcadère, la *Grande-Harmonie*, en tenue, attendait pour saluer les vainqueurs de Compiègne par un morceau triomphal.

Quelques minutes avant 7 heures, le train était signalé, et il entrait en gare au milieu des bravos et des airs joyeux de la *Grande-Harmonie*. Les membres de la *Fanfare Delattre* agitaient leurs chapeaux ou leurs instruments par les portières ; les personnes qui se pressaient au débarcadère, s'élançaient pour serrer la main ou embrasser les heureux lauréats.

Le spectacle était splendide d'enthousiasme. Il était impossible de faire un accueil plus unanime et plus chaleureux; c'était une ovation extraordinaire.

A la descente du train, des bouquets ont été présentés à la *Fanfare Delattre* dans la personne de son chef et de son président, par un délégué de chaque société. Tous ont accompagné leurs bouquets et leurs couronnes de félicitations empressées. Notons que ces bouquets étaient magnifiques et les compliments très-chaleureux.

Le cortéges'est formé et mis en route, la *Fanfare* victorieuse en tête. M. Delattre, président et le chef de musique, M. Louis Knorr, le plus heureux lauréat, sont montés dans une voiture découverte; ils étaient presque enfouis sous les fleurs.

Avec un goût exquis et une attention fort délicate, M. Emile Desbonnet propriétaire du local de la *Grande Harmonie* avait établi au dessus de la chaussé un pendentif de feuillage formé de deux couronnes dont l'une devait se détacher et tomber aux pieds des vainqueurs à leur passage.

Arrivé à l'Hôtel-de-Ville au milieu d'une multitude de spectateurs, les vins d'honneur ont été offerts par MM. les adjoints Deleporte-Bayart et Godefroy qui a prononcé une courte allocution d'encouragement et de félicitation. La *Fanfare Delattre* a été accueillie par des bravos réitérés à son entrée à l'Hôtel-de-Ville.

Vers 8 heures, la *Fanfare* quittait la Mairie pour se rendre à son local, rue de Tourcoing, accompagnée toujours de la plupart des sociétés.

Certaines sociétés musicales ont illuminé dans la soirée.

—

C'est aujourd'hui mardi, par le train venant de Lille à Tourcoing, à 5 heures 43 minutes, que rentre la musique municipale de Tourcoing.

Les rues s'ornent de drapeaux, principalement celles de Tournai et Notre-Dame. La gare, l'hôtel des Sapeurs-Pompiers et la Mairie, sont ornés d'écussons; des sapins verts enrubannés sont placés à la porte de la Mairie et dans la rue de l'Hôtel-de-Ville.

—

Le Conseil municipal de Roubaix, se réunira le mercredi 20 juin, à 7 h. 1/2 du soir, pour la continuation de la session.

—

Les pièces démonétisées. — On lit dans le *Journal officiel* :

« Des avis insérés dans un grand nombre de journaux informent le public que le 30 juin prochain serait la date extrême fixée par l'administration pour le retrait des pièces dévisionnaires d'argent démonétisées, et que, à partir de cette date, les pièces dont il s'agit n'auraient plus cours légal.

» L'administration des finances est étrangère à ces avis. Elle s'occupe, il est vrai, de faire opérer le retrait des anciennes pièces de 900/1000 démonétisées, qui, depuis 1870, ont été, par tolérance, admises de nouveau dans la circulation, mais elle n'a encore fixé aucun terme pour cette opération. Les caisses publiques continueront donc, après le 30 juin, à recevoir dans les paiements qui leur seront fait, les pièces suivantes :

» Toutes les pièces nationales antérieures à 1864; toutes les pièces belges antérieures à 1866; toutes les pièces italiennes antérieures à 1863; toutes les pièces suisses frappées de 1850 à 1853. Quant aux pièces suisses aux millésimes de 1860 à 1863, dont il est fait mention dans les journaux, elles ont cours légal, d'après la convention monétaire du 23 décembre 1875, jusqu'au premier janvier » 1878. C'est à partir de cette époque » seulement qu'elles ne seront plus » plus reçues dans les caisses de l'Etat. »

—

Un violent incendie s'est déclaré, cette nuit, à deux heures dix minutes, rue Wazemmes, à Lille, dans la maison portant le n° 3.

Voici quelques détails à ce sujet, d'après l'*Echo* :

En quelques instants la maison a été la proie des flammes et, à leur arrivée, les pompiers n'eurent plus qu'à manœuvrer pour préserver les maisons voisines, ce qu'ils sont parvenus à obtenir. A quatre heures, tout danger avait disparu, mais la maison incendiée était complétement détruite, ainsi que les mobiliers des ménages pauvres qui l'habitaient, et les marchandises de M. Vanaverbecq, épicier, occupant le rez-de-chaussée.

Les locataires ainsi que l'épicier qui couchent sur le derrière de la maison ont été réveillés par les cris : « Au feu ! » provenant de la rue. Telle était déjà la violence des flammes qu'ils n'ont eu que le temps de se sauver sans rien emporter.

C'est par le magasin que le feu a pris, non loin d'un endroit où se trouvaient rapprochés de petits paquets de copeaux et quelques paquets d'allumettes.

M. Vanaverbecq avait éteint le gaz à 10 heures et demie, il n'avait rien remarqué de suspect. La chaleur est sans doute la cause déterminante de l'incendie, par la combustion d'un paquet d'allumettes.

Les dégâts se répartissent de la manière suivante :

Pour l'immeuble, appartenant à M. Charles Boisley, caissier, rue Stappaert, 25,000 francs, couverte par une assurance à *la Paternelle*. — Pour M. Adrien Vanaverbecq, épicier, 12,000 francs, couverts par l'assurance *la France*. — Pour les locataires Ernest Thel, briquetier, 2,000 fr.; Désiré Herlin, chauffeur, 1,100 fr.; Aimé Caillet, 2,000 fr.; G. Arisson, blanchisseur, 800 fr.

Aucun de ces locataires n'est assuré. Tous sont ouvriers, mariés; plusieurs ont des enfants, et ils se trouvent dénués de toute ressource, au point de ne pas savoir où s'abriter ce soir. — L'un d'eux n'a plus rien au monde qu'un pantalon, une chemise et une mauvaise paire de souliers.

P.-S. — M. le préfet du Nord, à la nouvelle de ce malheur et de la triste situation des sinistrés, leur a envoyé quelque secours pour pourvoir aux besoins les plus urgents.

—

Le célèbre violoniste Vieuxtemps, que nos dilettanti ont applaudi à diverses reprises, vient d'être, dit-on, frappé d'une attaque de paralysie du côté gauche.

—

La ville de Bruxelles a offert, dimanche dernier, 17 juin, un tir à l'arc à la perche. Plusieurs tireurs roubaisiens y ont pris part.

Deux des cinq oiseaux supérieurs ont été abattus par M. Baptiste Dufour, de Roubaix.

Ces deux prix étaient, le premier, d'une valeur de 100 fr., le deuxième de 50 francs.

La société *Saint-Sébastien* a obtenue la prime d'éloignement, de 50 francs.

—

La température s'est encore élevée : Hier + 23°, aujourd'hui + 25°. On a commencé, aujourd'hui, d'arroser les rues; il en était temps et nécessaire.

—

On a arrêté sur le territoire de Croix, une pauvresse, dans le plus déplorable état, déguenillée et la figure couverte d'ecchymoses.

Elle a dit avoir été assailli par trois hommes. En attendant qu'on en soit sûr, elle a été mise au violon.

—

Un terrassier, nommé Henri Guigue, a été arrêté, hier à Croix, dans un cabaret, par suite de violences envers la fille du cabaretier.

Ce personnage s'était pris de querelle encore plus qu'il ne l'était de bière, et avait jeté sa chope à la tête de la jeune fille. Le sang avait jailli en abondance.

On annonce comme probable à l'*Observateur*, la candidature de M. Hennet de Courtefroy comme conseiller général, en remplacement de M. Levent, dont il était l'ami politique et privé.

—

Une tentative d'assassinat a été commise dimanche, vers neuf heures du soir, au Rietz St-Sauveur à Arras, dans l'établissement connu sous le nom de *Bal Goudman*. — Deux jeunes filles venaient d'entrer dans le bal lorsqu'un sapeur du 3me du génie, s'élança sur l'une d'elles, lui porta un violent coup de couteau au dessous du sein droit et prit la fuite.

L'état de la victime est assez grave.

Le meurtrier profitant de l'émotion causée par cet attentat a pu prendre la fuite, mais il a dû être arrêté lundi dans la matinée car son signalement a été immédiatement donné à l'aurorité militaire.

—

La foudre est tombée, il y a quelques jours, sur le clocher de l'église des *Quartes*, à Pont-sur-Sambre, en y occasionnant des dégâts assez considérables.